

FNEC FP



Confédération Générale du Travail
FORCE OUVRIERE

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Section Départementale de Meurthe-et-Moselle
19 rue de Saurupt – 54000 – NANCY

Déclaration de la FNEC-FP-FO au CTSD du 30 janvier 2020

Ce CTSD se tient au lendemain d'une journée massive de grève et de manifestations interprofessionnelles et intergénérationnelles et le jour même de la conférence de financement de la réforme des retraites.

Partout dans le pays, la mobilisation par la grève et par les manifestations est loin de s'essouffler malgré le mépris du gouvernement. Elle poursuit son ancrage interprofessionnel porté par un soutien large et massif de la population. Cette mobilisation dure depuis 57 jours (c'est historique !) et les manifestations ont été, dans toute la France, depuis le début, puissantes et déterminées. L'intersyndicale de l'éducation réclame plus que jamais le retrait du projet de réforme de retraite universelle par points et l'ouverture de négociations constructives afin d'améliorer les régimes actuels pour tous les secteurs professionnels et toutes les générations.

Dans notre secteur, la « revalorisation » proposée par le ministre Blanquer dans le cadre de la réforme des retraites apparaît comme un marché de dupes. Notre ministre invite les syndicats à une parodie de négociations, dans laquelle il propose 500 millions d'euros pour 2021 (soit 40 euros brut mensuels) en échange d'un « *calendrier précis sur les missions des enseignants et leur évolution* ». D'après lui, il faudrait cesser la grève, la défense des revendications, se vendre pour un plat de lentilles, et accompagner la modification de nos carrières, du temps de travail et de nos missions. La FNEC-FP-FO a refusé de se ranger derrière cette mascarade. Les enseignants ne sont pas dupes des manœuvres gouvernementales, que ce soit le coup monté sur « l'âge pipeau », ou la pseudo-revalorisation annoncée à l'Education nationale. Le Conseil d'État déclare au sujet de cette prétendue « garantie », qu'elle est condamnée à disparaître du texte car « ces dispositions constituent une injonction au gouvernement de déposer un projet de loi et sont ainsi contraires à la Constitution ». Quel désaveu pour le gouvernement ! Nos organisations demandent d'ouvrir de réelles négociations sans préalable pour des augmentations de salaire sans contrepartie et concernant tous les personnels.

En outre, le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) dans un rapport de novembre qui établit des prévisions financières concernant les retraites et qui s'appuie sur des données du ministère du Budget, précise que le gouvernement fait déjà l'hypothèse d'un gel du point d'indice jusqu'en 2022 ! Et on ose encore nous faire croire à une « revalorisation salariale » ?! C'est prendre les enseignants pour des pigeons !

Les enseignants comme tous les fonctionnaires, se sentent méprisés, abandonnés et souffrent d'un manque cruel de reconnaissance. Dans un contexte social déjà bien compliqué, l'annonce des 118 suppressions postes prévues dans les collèges et les lycées de notre académie à la rentrée 2020 a été vécue par l'ensemble des personnels comme une douche froide. En effet, au niveau du second degré, la dotation globalisée prévoit la suppression de 108 postes Equivalents Temps Plein en lycées, 30 dans les collèges et 10 dans les lycées professionnels. Et c'est sans compter la suppression de 16 emplois de personnels administratifs des établissements. Notre académie est à nouveau la « Championne de France » des suppressions de postes dans le second degré.

Au niveau de notre département, il est prévu l'équivalent de 5 suppressions de postes dans les collèges de Meurthe-et-Moselle. Parce qu'elles s'ajoutent aux trop nombreuses suppressions des années précédentes, ces suppressions sont insupportables. Elles annoncent une nouvelle dégradation des conditions d'enseignement déjà difficiles.

Pourtant de gros besoins se font sentir dans bien des domaines et ils ne seront pas correctement satisfaits : au niveau des effectifs dans des classes encore trop surchargées, au niveau du remplacement des personnels encore insuffisant, au niveau de l'accueil des élèves à besoins particuliers dans les dispositifs ULIS et à l'accueil des allophones en UPE2A qui méritent une attention particulière, au niveau des moyens de surveillance dans les établissements qui restent attribués dans un entêtement incompréhensible à moyens constants au lieu d'être réajustés en fonction des effectifs constatés à la rentrée, au niveau aussi des postes de psychologues de l'Éducation nationale, d'infirmiers ou de médecins scolaires qui sont en nombre insuffisant... La réforme des collèges est passée par là, ainsi que le recours accru aux deux HSA réglementaires ; tout cela induit toujours plus de concurrence entre les disciplines, entre les enseignants contraints de plus en plus d'être en complément de service, de travailler davantage sans avoir le choix, à un moment où le gouvernement n'évoque des compensations financières pour les enseignants que moyennant des modifications de statuts et de temps et de charge de travail, sous-entendant que les personnels sont assez payés actuellement pour ce qu'ils font !

Par ailleurs la FNEC-FP-FO regrette que cette année encore l'intégralité des documents de travail permettant d'apprécier la situation des établissements n'ait pas été fournie aux organisations syndicales dans le cadre de la préparation de ce CTSD. Qu'en est-il par exemple des prévisions de rentrée au niveau des effectifs et du nombre de divisions par niveau ? Ces données ont pourtant été délivrées dans un autre département de l'académie. En l'état, il nous est impossible de travailler sans savoir ce qui se passe dans les établissements en matière de besoins et de moyens. Comment pouvons-nous nous prononcer en connaissance de cause sans posséder ces informations au préalable ? Doit-on voir dans cette rétention d'informations de la part du rectorat une intention délibérée de bâillonner les organisations syndicales en les empêchant de remplir leur mission au sein des structures de consultation ? La FNEC-FP-FO dénonce cette méthode qui continue de dégrader la qualité du dialogue social.

En conclusion, la FNEC-FP-FO ne cautionnera pas cette gestion de la pénurie car elle considère que les moyens alloués restent globalement insuffisants pour répondre aux besoins réels pour améliorer les conditions de travail des enseignants et de réussite des élèves. Conformément à son vote au CTA de la semaine dernière où elle a été la seule organisation syndicale à voter « contre » la dotation globalisée et non pas « pour », la FNEC-FP-FO, dénonce la dotation insuffisante attribuée aux départements, dotation qui ne correspond pas aux moyens revendiqués par les enseignants pour exercer correctement, et qui est donc nullement satisfaisante.

FO exige le retrait du projet de loi de réforme inacceptable et toujours inaccepté des retraites. Elle est plus que jamais convaincue de tout mettre en œuvre pour empêcher cette contre-réforme de notre système de protection sociale de voir le jour.